

**Diplôme de DOCTEUR  
de l'Université Paris-Nord**

(Diplôme national régi par l'arrêté ministériel du 5 Juillet 1984)

N° 374

Vu le Diplôme d'Etudes Approfondies : ANALYSE NUMÉRIQUE

obtenu à la session de 1991, Université PARIS XIII

par Monsieur Emmanuel FRENOD

né le 27 octobre 1968 à LAGNY (77)

Vu le procès verbal de soutenance de la thèse intitulée :

**HOMOGENÉISATION D'ÉQUATIONS CINÉTIQUES AVEC POTENTIELS OSCILLANTS.**

et dont le jury était composé de :

Messieurs BARDOS Claude, Professeur, Université PARIS VII, BASDEVANT Claude, Professeur, Université PARIS XIII - Institut Galilée ; GERARD Patrick, Professeur, Université PARIS SUD - ORSAY ; HAMDACHE Kamel, Directeur de Recherche CNRS, Université de BORDEAUX I ; HELEIN Frédéric, Professeur, E.N.S. CACHAN ; GUILLOT Jean-Claude, Professeur, Université PARIS XIII - Institut Galilée ; PERTHAME Benoît, Professeur, Université PARIS VI.

Le Diplôme de DOCTEUR de l'Université PARIS-NORD

est conféré à Monsieur Emmanuel FRENOD

dans la spécialité MATHÉMATIQUES

avec la mention TRES HONORABLE AVEC FÉLICITATIONS

à la date du 16 décembre 1994

Villetaneuse, le 13 janvier 1995

Le Titulaire



P/o Le Président  
Le Secrétaire Général,



Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée ni grattée. L'Université ne la délivre qu'une fois. Les maires et les commissaires de police français, les agents diplomatiques ou consulaires de la France à l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.